



Termes de Référence – Mission court d'expertise technique

Appui à l'organisation de la mise en exploitation du Réseau Ferré Rapide du Grand Tunis par la Société Nationale des Chemins de Fer Tunisiens

- 1. Date d'émission : 01 août 2016**
- 2. Date limite de réception des offres : 02 septembre 2016**
- 3. Pouvoir adjudicateur : CODATU, 21 Boulevard Vivier Merle, 69003 Lyon, France**
- 4. Présentation de CODATU**

CODATU réunit les différents acteurs du transport et de la mobilité urbaine : collectivités locales et ministères, universités et instituts de recherches, entreprises du secteur et consultants individuels.

L'association est née en 1980, suite à la conférence mondiale sur les transports urbains organisée à Dakar. Elle a vocation à promouvoir les politiques de mobilité urbaine soutenable dans les villes des pays en développement à travers des échanges de savoirs et de savoir-faire.

Elle organise des conférences internationales, propose des formations aux décideurs des pays du sud et publie régulièrement des ouvrages sur ce thème. Par ailleurs, CODATU appuie la coopération entre pouvoirs locaux dans le domaine des transports et de la mobilité urbaine.

5. Contexte de la mission

Coopération entre l'AFD, le Ministère du Transport de Tunisie et la CODATU

L'AFD, le Ministère Tunisien du Transport (MTT) et CODATU ont signé en février 2016 une convention tripartite définissant les activités d'un programme de coopération technique pour accompagner le MTT avec des recommandations clés dans le cadre de la mise en œuvre et de l'amélioration du système de transport public dans l'agglomération du Grand Tunis, et plus largement dans les grands centres urbains tunisiens.

Le MTT bénéficie ainsi d'un accompagnement de la part de CODATU sur un certain nombre de projets relatifs au développement du réseau de transports collectifs du Grand Tunis. Cet accompagnement s'exprime notamment par des appuis en termes de restructuration institutionnelle du secteur des transports urbains tunisiens, en termes de mise en exploitation de la tranche prioritaire du programme défini dans la convention et plus généralement la mise en œuvre du reste du programme, et en termes de gestion de la coordination multimodale.

La coopération technique engageant CODATU et l'AFD s'inscrit dans le cadre de financements mis en place à l'aide de l'outil FEXTE (Fond d'expertise technique et d'échange d'expériences). Cet outil vise à promouvoir le dialogue sur les politiques publiques dans les Pays à Revenu Intermédiaire, tout en valorisant le savoir-faire français. Permettant ainsi d'établir un partenariat avec le Ministère du Transport de Tunisie et la CODATU, le FEXTE a été proposé en réponse à une demande d'expertise du Ministère dans le domaine des transports urbains.

CODATU intervient comme animateur de la coopération au service des deux parties prenantes. L'association est en charge d'un suivi adapté des opérations menées par le MTT et les entreprises publiques et de la circulation des informations entre les partenaires. Cette animation s'exprime à travers l'organisation d'ateliers de travail, de voyages d'étude et formations, ainsi que de la mobilisation d'experts et membres du réseau CODATU.

Le Réseau Ferré Rapide : construction et exploitation

Un des sujets impliquant cette coopération est le projet du Réseau Ferré Rapide (RFR), réseau ferroviaire suburbain reliant le centre de Tunis aux banlieues. La construction du RFR est suivie par la Société du RFR, créé en 2007 pour mener à bien les études et les travaux du réseau. Celui-ci comptera à terme 5 lignes pour 86 km en tout. La ligne A (sud-est) existe déjà. La première tranche actuellement en construction est constituée des lignes D et E (Ouest). Ces lignes devront être mises en service en Octobre 2018. La deuxième tranche concernera la construction des lignes C (Sud) et C'+F (Nord) ainsi qu'une extension des lignes existantes.

L'exploitation du réseau est confiée à la Société Nationale des Chemins de Fer Tunisiens (SNCFT). La SNCFT est l'opérateur ferroviaire national dont l'activité est portée sur les grandes lignes, le fret et les services de banlieue dans toute la Tunisie. Elle exploite notamment déjà la ligne de banlieue Sud-Est du Grand Tunis, future ligne A intégrée au réseau RFR.

La SNCFT prépare actuellement la mise en exploitation de ce réseau, en travaillant sur son schéma organisationnel, et élaborant un plan de recrutement et formations. Une étude a été réalisée dans ce sens et un dossier de préparation à l'exploitation a été soumis au MTT en 2015. Ce dossier nécessite aujourd'hui une relecture critique et une actualisation, notamment pour les composantes *Commercial*, *Maintenance* et *Billettique* du schéma organisationnel. La SNCFT sollicite ainsi l'assistance technique mise à disposition par le FEXTE afin d'effectuer une actualisation de ce dossier.

6. L'organisation de CODATU pour cette mission

Afin d'assurer le succès des activités de la coopération, CODATU s'appuie sur :

- Un-e Volontaire de Solidarité Internationale en poste à Tunis qui sera en charge du suivi local des opérations et de la préparation des activités dans le cadre de cette coopération ;
- Un-e consultant-e senior-e pour travailler sur une période longue de 2 ans en tant que conseiller-e technique de la coopération ;
- Des experts de collectivités locales, d'agences d'urbanisme, d'opérateurs de transport public, qui peuvent agir dans le cadre de coopérations décentralisées et dont l'implication peut être complétée par des consultant-e-s sollicité-e-s pour des missions ponctuelles.

CODATU est directement impliqué pour assurer le suivi de cette opération. Il est en charge de l'organisation logistique, la valorisation des actions, l'implication des membres de l'association, les relations de partenariats, etc.

7. Nature des prestations demandées à l'expert-e sollicité-e pour la mission courte d'expertise

La mission courte d'expertise portera sur l'actualisation du dossier de préparation à la mise en exploitation du RFR par la SNCFT.

Ce dossier comprendra les sujets suivants :

- Révision de l'organigramme de la SNCFT
- Actualisation des besoins en effectifs pour le recrutement, notamment pour la gestion du système billettique
- Élaboration d'un programme de formations

La mission s'organisera comme suit

- Prise de connaissance en amont du contexte et des enjeux de la mission (1 jour)
- Déplacement à Tunis : entretiens et réunions de travail avec les acteurs concernées (4 jours)
- Formulation des recommandations dans un livrable (1 jour)

Le livrable attendu s'exprimera sous la forme d'un rapport de mission à destination des acteurs tunisiens concernés et d'une feuille de route détaillée sous forme de schéma des actions à entreprendre.

8. Profil requis

L'expert-e technique devra avoir au moins 10 ans d'expérience dans la conduite de projet de transport urbain et/ou l'exploitation de réseaux multimodaux en France et à l'étranger.

Il devra faire preuve d'une expérience dans les pays en développement dans le secteur du transport urbain.

9. Calendrier et pilotage

La présente prestation est prévue pour une durée de 6 jours maximum. La rencontre avec les interlocuteurs tunisiens aura lieu à Tunis pendant la semaine du 12 septembre 2016. Le calendrier de travail sera réalisé d'un commun accord entre les parties prenantes.

Le pilotage de la prestation sera assuré par Lorenza Tomasoni, Chef de projet à CODATU avec l'appui de Mathieu Martin, Chargé de coopération Tunisie à CODATU basé au Ministère du Transport à Tunis.

10. Rémunération

La rémunération pour la mission est fixée à 500€/jour pour un maximum de 6 jours.

Tous les frais de déplacement sont pris en charge par CODATU dans la limite de 200€/jour (hébergement, repas et transport local inclus).

Les billets d'avion (classe économique) et/ou de train sont réservés et pris en charge par CODATU.

11. Réponse technique attendue

Les candidats devront fournir une réponse sous la forme d'un dossier succinct de 3 à 4 pages comprenant :

- Un bref descriptif de mise en perspective des enjeux tunisiens sur les thématiques mentionnées ;

- Une proposition de méthodologie de travail avec les parties concernées ;
- Une proposition de programme des activités sur la durée de la mission ;
- Un Curriculum Vitae détaillé ;
- Des références pertinentes relatives à des actions similaires.

12. Calendrier de sélection des offres

01/08/16	Diffusion des termes de référence
02/09/16	Réception des offres
05/09/16	Analyse des offres/ sélection de l'expert-e
06/09/16	Envoi des réponses
08/09/16	Signature du contrat

13. Sélection des offres

Le commanditaire choisira le prestataire sur les critères suivants, le descriptif des enjeux (30%), la méthodologie et le programme proposés (40 %), l'expérience et références du ou de la candidat-e (30 %).

14. Envoi des offres

Le dossier sera envoyé par courrier électronique à l'adresse contact@codatu.org pour le 2 Septembre 2016 avec comme titre de message « OFFRE EXPERTISE TUNISIE »